

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1975

présenté par

Mme Riotton, Mme Lenne, Mme Lardet, M. Roseren, Mme Roques-Etienne, M. Perrot,
M. Morenas, M. Perea, Mme Hammerer, Mme Cattelot, M. Michels, Mme Grandjean,
Mme Melchior, Mme Bureau-Bonnard, Mme Brulebois et Mme Sarles

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 53, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.